

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA LICENCE D'UTILISATION REVISAUDIT/CLOSING-REPORT ET DES SERVICES ASSOCIÉS

Date de mise à jour : 12 juillet 2021

ARTICLE 1 – OBJET - OPPOSABILITE

Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles GEST ON LINE SAS, dont le siège est sis 151, rue de la Forge - ZA Les Roquassiers − 13300 Salon-de-Provence, au capital social de 100.000 €, immatriculée au RCS de Salon-de-Provence sous le numéro B 430 033 068 (ci-après « L'Editeur»), concède au Client professionnel (ci-après « Le Client »), qui l'accepte, les droits d'utilisation d'une licence sur le logiciel REVISAUDIT (dans toutes ses versions) ou CLOSING-REPORT (ci-après le Logiciel), ses mises à jour et sa documentation, et fournit les services associés tels que formations à l'utilisation des Logiciels, assistance technique et service web de synchronisation.

Les présentes Conditions Générales sont applicables à compter du 19 novembre 2018, annulent et remplacent toutes conditions antérieures et prévalent sur toutes conditions d'achat ou autre contrat du Client.

La signature du bon de commande par le Client implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que des conditions générales d'utilisation du/des site(s) internet de GEST ON LINE SAS lorsque celles-ci seront établies.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent également aux périodes d'utilisation gratuites, éventuellement accordées par GEST ON LINE SAS à ses prospects pour leur permettre de découvrir les Logiciels. Dans ce cas, le Client accepte de manière expresse et sans réserve les présentes conditions générales de vente.

Aux fins de l'acceptation à distance du Contrat, le Client reconnaît et accepte que les documents revêtus de la signature d'un de ses représentants ou préposés, reçues par GEST ON LINE SAS, peuvent lui être valablement opposées. L'acceptation du Contrat par voie électronique a, entre les Parties, la même valeur probante que l'accord sur support papier.

Conformément à la réglementation en vigueur, GEST ON LINE SAS se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

L'Éditeur est aussi un organisme de formation agréé : 93131163213 et référencé Datadock : 0034618.

ARTICLE 2 - PRODUITS

L'éditeur édite et distribue les Logiciels REVISAUDIT et CLOSING-REPORT.

REVISAUDIT est un outil d'assistance à l'audit et à la révision à destination des experts comptables, auditeurs et commissaires aux comptes.

La licence d'utilisation au Logiciel REVISAUDIT comprend l'accès aux modules livrés en standard. L'accès aux autres modules peut être concédé aux conditions financières fixées par l'éditeur au moment de la passation de la commande.

Il est précisé que la licence d'utilisation au Logiciel REVISAUDIT Premium permet au Client de créer un nombre de dossiers définis en fonction du choix du Pack initialement choisi par le Client. Toute création de dossier, via un module ou pas, entraîne un décompte du Pack choisi. Le Client pourra réajuster à la baisse le nombre de création de dossiers sur les prochaines licences acquises selon les conditions financières fixées par l'éditeur au moment de la passation de la commande.

CLOSING-REPORT est un Logiciel de Fast Close à destination des services comptables et financiers et Experts-comptables.

Il appartient au Client de s'assurer que les Logiciels répondent à leurs besoins et contraintes.

Pour la bonne utilisation des Logiciels ci-dessus présentés, l'Éditeur propose des prestations de formations et d'assistance technique.

GEST ON LINE SAS se réserve expressément, sans indemnisation, le droit de modifier à tout moment tout ou partie du Logiciel ou de sa mise à jour, ainsi que le cas échéant sa présentation, les données incorporées, qui ne correspondrait plus aux objectifs du Logiciel ou d'actualités éditoriales ou pour toute autre raison.

ARTICLE 3 – COMMANDES

3-1 Objet de la commande

3-1-1 Les Licences

GEST ON LINE SAS propose au Client de souscrire à un abonnement forfaitaire correspondant à un nombre défini de Licences et dans le cadre de REVISAUDIT Premium à un nombre défini de création de dossiers.

Le Client s'engage à souscrire au nombre de licences correspondant aux postes des utilisateurs du Logiciel REVISAUDIT dans sa version Classique, ou au nombre de licences correspondant au nombre d'utilisateurs pour les licences REVISAUDIT (dans ses versions Premium ou Start) ou CLOSING-REPORT, étant entendu qu'un utilisateur est une personne physique faisant partie du personnel du Client et habilitée par ce dernier, et à signaler à GEST ON LINE SAS dans un délai maximum d'un mois toute modification de sa situation à cet égard.

Dans le cadre des licences REVISAUDIT Premium et à l'exception du pack

« illimité », le Client reconnaît être limité quel que soit le nombre d'utilisateur :

à la création de 9 dossiers maximum pour l'achat du pack « moins de 10 dossiers », à la création de 19 dossiers maximum pour l'achat du pack « moins de 20 dossiers», à la création de 29 dossiers maximum pour l'achat du pack « moins de 30 dossiers » et ce, quel que soit le nombre de licences acheté et quel que soit le mode d'installation et d'utilisation choisis par le Client.

3-1-2 Les Formations

Les formations à l'utilisation du Logiciel sont commandées dans les mêmes conditions de forme définies ci-après.

Le Client pourra opter pour une formation à l'utilisation du Logiciel inter-entreprise ou intra-entreprise d'une durée de 7 heures, et/ou une web formation d'une durée de 3 heures et/ou l'initiation via la plateforme de e-learning avec séance de coaching et/ou une prestation de consulting intra-entreprise d'une durée convenue avec le Client, en fonction des besoins de la consultation ou enfin un focus individuel par téléphone avec prise en main à distance du poste du Client, strictement limité au thème proposé par GEST ON LINE SAS d'une durée de 30 ou 45 minutes selon formule choisie. La formule inter-entreprise n'est disponible que pour RevisAudit Premium.

Les jours et dates de toutes formations ou prestations intra-entreprise sont proposés par GEST ON LINE SAS au Client. Le nombre de participant aux formations et prestations intra-entreprises est limité à 9. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement du formateur seront à la charge du Client et pourront varier de ceux indiqués sur le bon de commande initial en fonction de la disponibilité du formateur le plus proche.

Les jours et dates de web-formation sont proposés par GEST ON LINE SAS au Client.

Les jours, lieux et dates de formations inter-entreprises sont proposés, via un calendrier pré-établi accessible depuis le Logiciel REVISAUDIT Premium. L'éditeur se réserve le droit de refuser l'inscription du Client dans la limite des places disponibles à réception du règlement du Client. Les repas sont compris dans le tarif facturé.

Les jours et dates des focus sont proposés par GEST ON LINE SAS au Client. Dans le cadre de la formation de type focus, le formateur est susceptible, avec le consentement du Client, de prendre la main sur le poste du Client. Il est rappelé qu'en aucun cas le formateur n'effectue un quelconque travail à la place du Client. Le Client est un Professionnel qui est maître de son jugement professionnel.

En toutes hypothèses, GEST ON LINE SAS se réserve le droit d'annuler les formations inter-entreprises jusqu'à 8 jours avant les dates prévues en cas d'insuffisance de participants ou d'indisponibilité du formateur. Au contraire, en cas d'empêchement des participants, GEST ON LINE SAS devra être prévenue au

moins 8 jours avant la date de la formation, faute de quoi cette dernière sera considérée comme effectuée et ne fera l'objet d'aucun remboursement. Ce délai d'annulation est fixé à 3 jours ouvrés pour toutes les parties pour ce qui concerne la formation de type focus et à 15 jours pour les formations intra-entreprises.

3-1-3 Les Prestations techniques

Les prestations techniques d'installation et de mises à jour font également l'objet d'une commande dans les conditions et formes ci-après définies et selon les options définies dans le bon de commande.

La date d'installation ou de mise à jour est proposée par GEST ON LINE SAS au Client. Le Client s'assure de disposer de la dernière version du Logiciel à installer le jour du rendez-vous et de lancer l'outil d'assistance à distance sur le serveur en tant qu'administrateur dans le cadre d'une installation réseau et, en toutes hypothèses, sur les postes des utilisateurs.

Le Client est dûment informé qu'en cas de défaut de préparation préalable à l'intervention du support technique tel que décrit ci-dessus ou en cas d'empêchement du Client n'ayant pas informé GEST ON LINE SAS 48 heures avant la date de rendez-vous, la prestation technique sera considérée comme effectuée et fera l'objet d'aucun remboursement.

3-1-4 La synchronisation

La synchronisation est un service web qui permet de synchroniser les données d'un dossier de REVISAUDIT Premium ou de CLOSING-REPORT d'une machine à une autre via une plateforme internet sécurisée. L'utilisation du service impose une adhésion au service web de synchronisation sur l'ensemble des Licences concédées au Client. Le Client adhère à ce service dans les conditions et formes ci-après définies.

3-1-5 Le Cloud

Le service Cloud est une option qui permet d'utiliser les applications RevisAudit Premium et Closing-Report dans un environnement hébergé via une connexion internet. L'utilisation s'effectue via un navigateur internet. L'utilisation du service impose une adhésion à l'option "Cloud" sur l'ensemble des Licences concédées au client. Le Client adhère à ce service dans les conditions et formes ci-après définies.

3-1-6 Les dossiers intercalaires

Des intercalaires permettant de classer les éditions papiers des dossiers REVISAUDIT en suivant la même méthodologie et les mêmes références que le logiciel font l'objet d'une commande dans les mêmes conditions et formes ci-après définies.

3-2 Passation de la commande

Le bon de commande et les conditions générales de vente sont adressés par GEST ON LINE SAS au Client sur simple demande.

Le signataire engage la société désignée le cas échéant comme devant effectuer les règlements, et déclare être dûment habilité à cet effet.

3-2-1 Commande par voie postale ou par mail

Les commandes font l'objet d'un bon de commande signé par le Client transmis avec les présentes conditions générales de ventes acceptées par le Client à GEST ON LINE SAS par courriel et/ou voie postale indiquant notamment la référence des Produits et leur quantité. Le Client conservera un exemplaire du bon de commande et des présentes conditions générales de vente. Les commandes sont définitives lorsqu'elles sont reçues par GEST ON LINE SAS. Aucune commande devenue définitive ne peut être annulée ou modifiée. La commande de formation de type focus ne peut être effectuée par voie postale ou par mail.

3-2-2 Commande en ligne

Dès l'annonce sur le site, pour les commandes passées exclusivement par Internet, l'enregistrement d'une commande sur le site marchant est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. La validation constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat de vente.

Les commandes sont définitives lorsque le Client valide sa commande. Aucune commande devenue définitive ne peut être annulée ou modifiée.

La prise en compte de la commande et l'acceptation de celle-ci sont confirmées par l'envoi d'un mail au Client ; ledit courrier devant être imprimé par le Client avec la facture. De plus, le Client peut, sur simple demande, obtenir par voie électronique communication de sa commande confirmée.

Tous les échanges relatifs aux achats effectués seront conservés dans les systèmes informatiques de GEST ON LINE SAS et considérés comme modes de preuve des

achats et des paiements faits entre les parties, conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil.

ARTICLE 4 - CONCESSION DU DROIT D'UTILISATION D'UNE LICENCE - RESTRICTIONS

4.1 Les logiciels fournis par les présentes restent la propriété exclusive de GEST ON LINE SAS. GEST ON LINE SAS ne concède au Client qu'un droit d'utilisation (ci-après « la Licence »), pour ses seuls besoins internes, non transférable, personnel, non exclusif et limité dans la durée définie à l'article 9 et dans les conditions définies par les présentes, sur le seul nombre de postes et sur le/les seul(s) site(s) définis dans le bon de commande et pour ses propres besoins.

Le Client s'interdit en conséquence de transmettre de quelque manière que ce soit, à titre onéreux ou gratuit, le droit d'utilisation objet de la Licence ou de mettre le Logiciel, même gratuitement, à disposition d'une personne non utilisateur des postes prévus dans la Licence. Dans le cas où le Client souhaiterait transférer définitivement le Logiciel sur un autre site, il en informera GEST ON LINE SAS en respectant un préavis d'un mois et détruira sans délai les fichiers comprenant la ou les copies du Logiciel installé sur l'ancien site.

Le Client est informé que GEST ON LINE SAS aura accès en tant que de besoin, aux fichiers de connexion qui permettent de contrôler le nombre d'utilisateurs par jour du Logiciel pendant la durée du Contrat et son historique journalier.

L'accès est concédé et accepté par le Client avec pour objectif de permettre à GEST ON LINE SAS de vérifier que le nombre de licences achetées correspond à l'utilisation effective du Logiciel. Le Client informera son personnel du fait que les données de connexion de chaque poste seront ainsi accessibles et fera son affaire personnelle de toute obligation lui incombant en tant qu'employeur.

Dans le cas où le contrôle des données de connexion révèlerait une utilisation supérieure aux droits concédés, une facture de régularisation du nombre de Licence sera présentée au Client. Le Client s'engage à payer sous trente (30) jours fin de mois à compter de la date d'émission la facture de régularisation.

A défaut de régularisation dans les délais susmentionnés, GEST ON LINE SAS aura la faculté non seulement d'engager une procédure judiciaire à l'encontre du Client mais également de mettre un terme de plein droit au présent contrat et ainsi de suspendre toutes les licences concédées sans que cette suspension ne puisse impliquer un quelconque remboursement des sommes versées par le Client.

4.2 Il est rappelé que la copie privée par le Client est strictement interdite. Conformément à l'article L122-6-1-II du Code de la Propriété Intellectuelle, le Client pourra effectuer une unique copie de sauvegarde du Logiciel. Cette copie ne pourra être utilisée qu'en cas de défaillance de l'exemplaire du Logiciel remis au Client.

Le Client ne pourra intervenir ou faire intervenir un tiers sur le Logiciel pour en corriger les erreurs sans avoir obtenu l'autorisation expresse et préalable de GEST ON LINE SAS. Le Client pourra traduire, adapter, arranger ou modifier le Logiciel mais uniquement pour répondre à l'évolution de ses propres besoins et assurer ainsi la pérennité du Logiciel, ce conformément à sa destination. Le Client ne pourra en aucun cas exploiter les droits intellectuels sur le produit ainsi dérivé.

Au cas où le Client souhaiterait obtenir les informations permettant de mettre en œuvre l'interopérabilité du Logiciel, ses droits seront strictement limités par les dispositions de l'article L122-6-1-IV du Code de la Propriété Intellectuelle, toute violation étant susceptible de constituer une contrefaçon. De plus, préalablement à toute décompilation, le Client devra consulter GEST ON LINE SAS pour savoir si ces informations ne sont pas déjà facilement et rapidement accessibles. Le Client notifiera ensuite à GEST ON LINE SAS les actes qui auront été effectués ainsi que le lieu et l'identité des intervenants.

En outre, le Client s'interdit de publier, diffuser, mettre à disposition du public ou vendre, de quelque manière que ce soit, les contenus auxquels il accède et plus généralement de porter atteinte aux droits de GEST ON LINE SAS ou de ses ayants droits.

ARTICLE 5 – LIVRAISON - INSTALLATION

5.1 Pour chaque ordinateur sur lequel le Client souhaite installer le Logiciel, il est nécessaire de posséder une connexion Internet ainsi que les logiciels MS – EXCEL (minimum version 2007) et MS – WORD (minimum version 2007) nécessaires à la génération automatique des documents (rapports, courriers,...).

Dès réception du bon de commande et du règlement, GEST ON LINE SAS adressera, par e-mail un lien de téléchargement du Logiciel ou sur demande du Client par courrier postal (sous la forme de DVD). Après téléchargement, le Client pourra demander, par email, la clé de protection du Logiciel pour chaque Licence achetée via l'utilitaire d'activation des clés. GEST ON LINE SAS lui adressera en retour les clés logiciels correspondant aux Licences concédées, que le Client se chargera d'installer sur chaque poste des utilisateurs bénéficiaires d'une Licence. La date d'envoi de chaque code et clé sera enregistrée dans les systèmes

La date d'envoi de chaque code et clé sera enregistrée dans les systèmes informatiques de GEST ON LINE SAS dont la force probante est acceptée par le

Client et sera réputée constituer la date de début de la Licence.

5.2 Le Client s'assurera que son personnel suivra la formation nécessaire au maniement et à l'utilisation correcte du Logiciel.

5.3 Dès réception du bon de commande et du règlement, la synchronisation est activée sur la clé de chaque Licence concédée au Client. Un manuel de présentation et d'utilisation du service sera transmis au Client. L'installation pourra se faire gratuitement directement par le Client en suivant les instructions décrites dans le manuel ou sera facturé lorsque le Client aura opté pour une installation effectuée par nos soins conformément à l'article 8 des présentes.

5.4 La livraison des Dossiers intercalaires se fait par voie postale avec numéro de suivi à l'adresse figurant sur le bon de commande et dans un délai maximum de 4 semaines après réception du bon de commande et de son règlement et selon disponibilité du produit en stock.

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

ARTICLE 6 - ASSISTANCE TECHNIQUE

6.1 Le Client bénéficiera d'une assistance par téléphone et par messagerie électronique pour toute difficulté de manipulation survenant au cours de l'utilisation du Logiciel, pendant toute la durée de la Licence. Le service d'assistance sera accessible du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et hors les périodes de congés des mois d'août et Noël.

L'assistance par messagerie électronique (support@gestonline.com) est gratuite. L'assistance par téléphone sera facturée par le biais des opérateurs télécom sous forme d'un numéro d'appel surtaxé (0,40 €/minute en sus du prix d'une communication normale).

6.2 Dans l'exécution de ses prestations d'assistance technique, GEST ON LINE SAS est tenu par une obligation de moyen. En outre, pour le cas où l'erreur dans le système ou le problème d'exploitation proviendrait de l'utilisateur, GEST ON LINE SAS fournirait une assistance moyennant une rémunération supplémentaire préalablement agréé par le Client sur devis.

6.3 Le client prend bonne note que lors d'une intervention d'assistance par le support technique, l'opérateur de GEST ON LINE SAS peut être amené à "prendre la main" sur le poste du client par le biais d'un outil de télémaintenance avec un Identifiant et un mot de passe fourni par l'utilisateur. En conséquence, le Client déclare être conscient du fait que le contenu de son ordinateur peut être visible par GEST ON LINE SAS et notamment le journal d'événements du logiciel REVISAUDIT / CLOSING-REPORT retraçant toute l'activité des utilisateurs sur les derniers mois, et certifie que cette intervention a été portée à la connaissance de son personnel, plus généralement déclare faire son affaire personnelle de toute obligation lui incombant en tant qu'employeur.

GEST ON LINE SAS s'engage à ne pas consulter, ne pas copier et ne pas supprimer de fichier du poste de l'utilisateur sans son accord oral ou écrit préalable. Si le client ne souhaite pas que le support technique de GEST ON LINE SAS prenne la main sur les postes des utilisateurs du Client, celui-ci doit en avertir GEST ON LINE SAS dès acceptation des présentes par lettre recommandée afin que cela soit consigné dans la fiche d'information du support technique.

Le Client est informé que, dans le cadre de sa mission d'assistance technique, l'opérateur peut être amené, avec le consentement du Client, à accéder à des données qui ne seront consultées par lui que le temps strictement nécessaire à la résolution de sa mission.

6.4 Le client est conscient que le support technique ne peut en aucun cas se substituer à une formation. Le support pourra à tout moment interrompre une intervention si celle-ci a pour principal objectif de répondre à des questions sur l'utilisation de l'application et non sur une problématique technique rencontrée par l'utilisateur.

ARTICLE 7 - MISE À JOUR

Le Logiciel pourra être mis à jour des évolutions techniques, chaque fois que cela semblera nécessaire à la société GEST ON LINE SAS pour assurer le bon fonctionnement du logiciel. Ces mises à jour seront alors accessibles par Internet (téléchargement par Internet) et à effectuer par le Client.

ARTICLE 8 - INSTALLATION ET MISES A JOUR

8.1 Par l'assistance technique

Le support technique, sur demande du client, peut gérer l'installation du Logiciel et sa mise à jour ainsi que la synchronisation sur les serveurs et postes du Client. Ces prestations techniques feront l'objet d'une proposition commerciale et d'une facturation en fonction du volume de travail. Pour le bon déroulement de cette

prestation, le Client devra mettre en œuvre les prérequis techniques communiqués par le support, donner un accès administrateur aux serveurs et machines concernées. GEST ON LINE SAS s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer, dans des conditions optimales, les services au Client. GEST ON LINE SAS ne saurait être tenu responsable pour tout retard ou inexécution des prestations lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. La responsabilité de GEST ON LINE SAS ne peut être engagée en cas de faute du Client ou en cas d'erreur de manipulation du Client ou d'utilisation non-conforme des applications.

8.2 Pour le mode Cloud

L'installation des mises à jour dans les environnements Cloud est effectuée par les services de Gest On Line. Cette prestation fera l'objet d'une proposition commerciale et d'une facturation. La mise à jour doit être déployée dans les 6 mois après sa sortie et s'effectuer à une date définie avec le client.

ARTICLE 9 – DUREE ET RENOUVELLEMENT

9-1 Des Licences

Le Contrat sera conclu pour une durée initiale d'un an à compter de la date de livraison de la première clé concédée au Client du Logiciel telle que définie à l'article 5

A l'échéance, le Contrat sera renouvelable pour des périodes annuelles successives, dans les mêmes termes, par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties notifiées par lettre recommandée avec accusé réception au plus tard soixante (60) jours avant l'échéance de la période en cours. En toutes hypothèses, si le Client souhaite modifier le nombre de Licences utilisées, le réajustement de l'abonnement s'effectuera pour la période d'abonnement future et ne pourra être rétroactive sur les années passées, déjà facturées.

Il est précisé qu'en cas de réajustement à la hausse du nombre de Licences utilisées en cours d'années, les licences supplémentaires auront la même date anniversaire que la clé de la première licence souscrite. Il est également précisé que les modules facturés sont concédés pour une durée d'un an et sont tacitement renouvelés à la même date anniversaire que la clé de la première licence souscrite et ce, dès la première année de souscription.

Le renouvellement du Contrat entraîne systématiquement l'acceptation de l'entrée en vigueur de la dernière version des conditions générales de vente.

GEST ON LINE SAS se réserve la possibilité de cesser la commercialisation des Logiciels. Le Client sera prévenu par tout moyen et continuera d'avoir accès à ses logiciels pour la durée de l'abonnement auquel il aura souscrit ou disposera au minimum d'un préavis de six mois avant que l'accès aux Logiciels ne soit définitivement interrompu. Le Client devra prendre, dans ce délai, toutes les dispositions de sauvegarde de ses données. La cessation de la commercialisation des Logiciels par le vendeur ne pourra donner lieu à aucune indemnisation ni réparation quelconque de la part de GEST ON LINE SAS au Client.

9-2 Du service de synchronisation et/ou du mode Cloud

L'abonnement au service de synchronisation et/ou du mode Cloud est d'une durée d'un an renouvelable pour des périodes annuelles successives par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard soixante (60) jours avant l'échéance de la période en cours.

Le Client est dûment informé que la date de renouvellement de l'abonnement au service de synchronisation et/ou du mode Cloud suit la date anniversaire de la clé de la première licence souscrite et ce dès la première année de souscription.

ARTICLE 10 - PRIX

Le prix des abonnements aux licences, tarif des formations, prestations de consulting, prestations techniques d'installation et de mises à jour, service de synchronisation et dossiers intercalaires sont fixés en fonction des tarifs déterminés par GEST ON LINE SAS en vigueur au jour de la passation de la commande et figurant sur le bon de commande, et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée au Client, déduction faite le cas échéant de tous les rabais, remises et ristournes applicables à la commande. Les tarifs peuvent être modifiés, à tout moment, sans préavis. Les prix sont indiqués en Euros Hors Taxes.

ARTICLE 11 – CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le prix des abonnements aux licences est payable au comptant concomitamment



à l'envoi du bon de commande et avant toute livraison.

Les licences supplémentaires ou modules acquis sur l'année en cours sont payables au comptant au prix d'acquisition, étant précisé que le renouvellement de ces licences supplémentaires ou modules suit la date d'anniversaire de la première licence acquise.

En cas de renouvellement d'abonnement, le prix de la Licence pourra être révisé chaque année par application de l'évolution de l'indice Syntec. Si l'indice venait à disparaître, les parties lui substitueront, d'un commun accord, un nouvel indice. Les factures de renouvellement sont payables avant l'échéance de la Licence en cours.

Le prix des formations est réglé au plus tard huit jours avant la date de la formation. Le prépaiement conditionnera l'inscription du ou des participants. GEST ON LINE SAS n'accepte pas la délégation de paiement par les OPCO.

Le prix d'abonnement au service de synchronisation est payable au comptant concomitamment à l'envoi du bon de commande et avant toute livraison.

Le prix des dossiers intercalaires est réglé au comptant concomitamment à l'envoi du bon de commande et avant toute livraison.

Quel que soit la commande, le prix sera versé par chèque ou virement bancaire, carte bancaire ou prélèvement bancaire à l'exception des formations de type focus qui ne peuvent être réglées que par carte bancaire ou virement bancaire.

En outre, dès son annonce sur le Site, le paiement par carte bancaire s'effectue au moyen d'un système sécurisé, de sorte qu'aucune donnée bancaire ne sera gérée ou archivée par GEST ON LINE SAS. Les factures seront émises dès la livraison de la clé de protection du Logiciel et la réalisation des prestations de formation.

En cas de défaut de paiement à échéance ou paiement incomplet, GEST ON LINE SAS se réserve, le droit de refuser ou suspendre l'exécution de ses propres obligations, sans engager sa responsabilité ou que le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un remboursement.

La totalité des sommes restant dues au titre des présentes deviendra immédiatement exigible.

Tout retard de paiement entraînera une pénalité de retard exigible le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux pratiqué par la Banque Centrale Européenne pour ses opérations de refinancement majoré de 10 points, de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ pour chaque facture selon l'article L441-6 du Code du Commerce, ainsi qu'une pénalité de 15% sur les sommes dues.

Tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et, par priorité, à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

ARTICLE 12 – GARANTIES - RESPONSABILITÉS

12.1 GEST ON LINE SAS garantit que le Logiciel exécute les instructions figurant sur la documentation, lorsqu'il est installé conformément à ses spécifications.

GEST ON LINE SAS s'engage à corriger sans frais tout dysfonctionnement intrinsèque du Logiciel, ou non-conformité à sa documentation, signalé par le Client pendant la durée du contrat.

Toutefois, en raison de la complexité des techniques électroniques et informatiques, GEST ON LINE SAS ne garantit pas que le Logiciel fonctionne sans les interruptions et erreurs qui peuvent apparaître pour ce type de logiciel, dans des conditions normales d'utilisation. En outre, le Logiciel étant de conception standard et réalisé pour satisfaire le plus grand nombre d'utilisateur, GEST ON LINE SAS ne peut garantir son adéquation aux besoins spécifiques du Client, ni l'obtention d'un résultat particulier. De plus, aucune assistance réalisée par GEST ON LINE SAS dans l'utilisation du Logiciel ne peut créer de garantie supplémentaire par rapport aux présentes conditions.

Enfin, la garantie de conformité ci-dessus décrite porte sur le Logiciel en tant qu'outil de traitement des données et non sur la véracité des données elles-mêmes. En effet, le Logiciel est un outil d'assistance à la révision des comptes s'adressant aux professionnels des chiffres (experts comptables, réviseurs d'entreprises ou comptables et leurs collaborateurs et départements comptables et financiers d'entreprises tel que le Client), et n'a en aucune manière vocation à se substituer au jugement des professionnels ni à endosser les responsabilités qui sont les leurs. Le caractère paramétrable du Logiciel permet à l'utilisateur d'utiliser sa méthodologie propre pour accomplir sa mission. Les dossiers types, les données et les questionnaires livrés avec le Logiciel n'ont qu'un caractère indicatif.

En conséquence, le Client est seul responsable :

- du choix de ce Logiciel, ayant reçu les conseils et informations nécessaires et suffisantes sur ses conditions d'utilisation, ses capacités et limites de performance.
- de l'usage, des calculs et des interprétations qu'il fait des documents et données qu'il consulte, des résultats qu'il obtient, des conseils et actes qu'il en déduit et/ou émet.

De plus, il appartient au Client d'effectuer ses propres sauvegardes de manière

régulière concernant les informations saisies ou les données traitées grâce au Logiciel.

Le Client est parfaitement informé que GEST ON LINE SAS n'effectue aucune sauvegarde spécifique des données qui transitent sur le Service web de synchronisation lorsque celui-ci a opté pour ce service.

12.2 La responsabilité de GEST ON LINE SAS ne pourra être mise en cause pour d'éventuels dommages directs ou indirects (pertes financières, pertes de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, pécuniaires ou autres), résultant d'omissions à la suite d'une consultation infructueuse, défectueuse, partielle ou erronée, de la destruction totale ou partielle des informations du Client, de l'absence de sauvegarde de ses informations par le Client, du détournement éventuel des clés de protection du Logiciel, mots de passe, codes confidentiels, des divulgations inopportunes d'informations confidentielles le concernant ou toute intrusion malveillante de tiers sur les données du Client, de la détérioration de l'application du fait du Client et/ou non-respect des conseils donnés, de la mauvaise utilisation des outils d'administration par le Client, et/ou de la défaillance des opérateurs de réseau de transport vers le mode Internet et en particulier des fournisseurs d'accès. En outre, GEST ON LINE SAS ne serait être tenu responsable d'une mauvaise utilisation ou d'une utilisation non conforme au manuel de présentation, disponible en téléchargement depuis REVISAUDIT et CLOSING-REPORT, par le Client notamment quant à la perte de données qui seraient écrasées par le fait du Client, une mauvaise gestion des conflits de synchronisation.

Tout dommage subi par un tiers au présent contrat est un dommage indirect et ne donne pas lieu en conséquence à indemnisation.

12.3 En tout état de cause, au cas où la responsabilité de GEST ON LINE SAS serait retenue, il est expressément convenu que le total des indemnisations et/ou de toute somme mise à sa charge ne pourra excéder deux fois le montant du prix effectivement payé pour les licences par le Client au titre du contrat en cours.

Les parties reconnaissent ainsi que ce montant reflète la répartition des risques découlant du contrat, ainsi que l'équilibre économique voulu par les Parties, et que le contrat n'aurait pas été conclu à ces conditions sans limitations de responsabilité définies aux présentes. De manière expresse, les Parties conviennent que les limitations de responsabilité continuent à s'appliquer même en cas de résolution ou de résiliation du contrat.

12.4 Pour le Mode Cloud, le client reconnait avoir pris connaissance des engagements et des obligations de GEST ON LINE au travers le document "Mode Cloud - Dossier technique".

ARTICLE 13 - FORCE MAJEURE

Dans le cas où l'exécution du Contrat ou de toute obligation incombant à GEST ON LINE SAS à ce titre est empêchée, limitée ou entravée du fait d'événements indépendants de sa volonté (tels que: incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, panne d'électricité, guerre, embargo, ...) ou toutes autres circonstances hors du contrôle raisonnable de GEST ON LINE SAS, cette dernière sera dispensée de l'exécution de ses obligations.

Ses obligations seront suspendues pendant la durée de l'événement de force majeure. Toutefois, si les effets d'un événement de force majeure devaient se prolonger pendant une période supérieure à deux mois, le Contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre des parties sans droit à indemnité de part et d'autre.

ARTICLE 14 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

GEST ON LINE SAS déclare détenir sur le Logiciel et sa documentation la totalité des droits prévus par la loi du 11 Mars 1957 modifiée par les lois du 3 Juillet 1985 et 10 Mai 1994, ce que le Client reconnaît expressément. Il est précisé que les macros et les codes contenus dans le Logiciel sont la propriété exclusive de GEST ON LINE SAS.

La présente licence du droit d'utilisation du Logiciel n'entraînant aucun transfert de propriété, le Client s'interdit, sous réserve des dispositions de l'article 4 ci-dessus, de :

- modifier ou tenter de modifier le Logiciel (Macros, formules et liaisons),
- louer, prêter ou céder à titre onéreux ou gratuit le Logiciel, ou concéder une sous licence.
- copier tout ou partie du Logiciel,
- enlever ou tenter d'enlever les mentions Copyright portées sur le Logiciel.

En outre, l'ensemble des données, supports de formation, textes, graphismes, tableaux et contenus auxquels le Logiciel donne accès sont protégés par le droit d'auteur et droit des bases de données dans les conditions du Code de la Propriété Intellectuelle ou les droits sur le savoir-faire. Le Client s'interdit tout usage de ces éléments hors le strict cadre des droits consentis aux termes de l'article 4.2.



GEST ON LINE SAS garantit détenir tous les droits nécessaires en vue de concéder au Client le droit d'utiliser le Logiciel et s'engage à assurer la continuité, par le Client, de sa jouissance.

GEST ON LINE SAS s'engage à intervenir pour toute action intentée contre le Client ou toute réclamation adressée au Client par un tiers au motif que tout ou partie du Logiciel constituerait une contrefaçon de droit de propriété intellectuelle.

Le Client s'engage à notifier rapidement a GEST ON LINE SAS l'existence d'une telle réclamation ou allégation et à collaborer loyalement avec GEST ON LINE SAS à la défense d'une telle réclamation.

Dans le cas où l'interdiction d'utilisation de tout ou partie du Logiciel serait prononcée en conséquence d'une action sur les fondements indiqués ci-dessus, ou résulterait d'une transaction, GEST ON LINE SAS devra, à son choix et à ses frais, soit obtenir le droit pour le Client de poursuivre l'utilisation des programmes litigieux, soit remplacer ou modifier ces programmes de façon à éviter toute atteinte aux droits de tiers, soit rembourser le contrat de l'année en cours.

ARTICLE 15 – DONNEES PERSONNELLES

15-1 En tant que responsable de traitement

Les présentes renvoient à la Politique de confidentialité accessible sur les sites de GEST ON LINE SAS

Conformément à la loi Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978, GEST ON LINE SAS collecte et traite de manière automatisée différentes données personnelles telles que le nom, prénom, nom du cabinet, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, log de connexion, données bancaires via l'utilisation du Terminal de Paiement électronique (TPE) - concernant le Client aux seules fins de faciliter la fourniture de ses prestations et l'application du présent contrat, et dans le respect des droits des personnes concernées.

Ces données peuvent être communiquées aux autres sociétés du groupe auquel appartient GEST ON LINE SAS à des fins de prospection commerciale, après accord du Client, et tout autre tiers en cas de nécessité strictement liée à l'exécution de la commande.

Ces données sont conservées le temps nécessaire à la relation commerciale et 5 ans après celle-ci, et pour les données bancaires via le TPE le temps de la transaction commerciale.

A défaut d'opposition expresse de sa part, GEST ON LINE SAS est autorisée à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont elle fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire.

Le Client, ou ses héritiers dans les conditions de l'article 40-1 de la loi informatique et liberté, dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition qu'il pourra faire valoir en écrivant à GEST ON LINE SAS, à l'adresse postale suivante :

GEST ON LINE SAS Service administratif 151, rue de la Forge ZA Les Roquassiers 13300 Salon de Provence

France

Ou par courriel à l'adresse : contact@gestonline.com

Conformément à la réglementation en vigueur, toute demande précisera l'adresse à laquelle GEST ON LINE SAS doit répondre et sera accompagnée de tout document permettant de justifier de son identité. En cas de doute raisonnable sur l'identité du demandeur, GEST ON LINE SAS pourra demander au Client une photocopie de sa carte d'identité. GEST ON LINE SAS reviendra vers le Client dans un délai maximum d'un mois.

Le Client est informé que GEST ON LINE SAS est susceptible de récolter via le Logiciel ou d'autres applications tierces des données anonymes et globalisées qui font l'objet d'un traitement statistique afin d'améliorer le Logiciel et répondre aux besoins des Clients.

Il est rappelé que les droits d'accès, de rectification et d'opposition ne s'appliquent pas pour les traitements à finalité statistique, dès lors que ces derniers n'abordent les données que de manière anonyme et globalisée.

15-2 En tant que sous-traitant

15-2-1 Statut des Parties et Description du traitement

15.2.1.1 Service de Synchronisation

L'accès par le Client au service web de synchronisation proposé par GEST ON LINE SAS engendre un transfert des données du Client sur les serveurs de GEST ON LINE SAS le temps nécessaire à l'effectivité du service.

Dès lors, concernant son service web de synchronisation, GEST ON LINE SAS en tant que sous-traitant du Client au sens de la Loi informatique et Liberté, ne traite les données qui lui sont transmises par celui-ci que pour le compte et sur les instructions du Client.

Les données à caractère personnel traitées sont les suivantes : nom, prénom, adresse postale, téléphone, fonction, données fiscales et sociales, date de naissance, date d'échéance de la carte d'identité.

15.2.1.2 Mode Cloud

L'accès par le Client au mode Cloud proposé par GEST ON LINE SAS engendre un stockage des données du Client sur les serveurs de GEST ON LINE SAS durant toute la durée du contrat. Les données à caractère personnel traitées sont identifiées dans les documents "RevisAuditPremium-Rapport RGPD" et "Closing-Report-Rapport RGPD" disponibles sur demande.

Dans les deux cas, le Client concerné reste propriétaire et responsable de ces données, sous réserve, s'agissant de données à caractère personnel, des droits des personnes physiques concernées en vertu de la réglementation applicable.

15-2-2 Obligations des Parties

Chaque partie s'engage à respecter la réglementation dans le cadre du présent contrat

GEST ON LINE SAS s'engage à traiter les données à caractère personnel listées aux présentes pour les seules finalités et dans les conditions convenues dans ce contrat afin de fournir les services et remplir ses obligations au titre du présent contrat. Le Client reconnaît notamment que GEST ON LINE SAS se limite à suivre les instructions documentées par lui en matière de traitements, sous réserve d'alerter le Client en cas d'instruction données non conformes à la réglementation.

Chacune des parties tient un registre de toutes les opérations de traitement effectuées par elle. Ce registre contient au moins les informations obligatoires requises par la réglementation. Les parties mettent ce registre à la disposition de toute autorité de contrôle qui en fait la demande.

Sous réserve de l'article 12 des présentes, et conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », GEST ON LINE SAS s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver l'intégrité, la confidentialité et la sécurité des données transmises par le Client dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Service, d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

A cet effet, GEST ON LINE SAS utilise un système de cryptage des données transitant sur le service web de synchronisation. De plus, les données ainsi cryptées sont stockées sur le service web maximum 5 jours après récupération des données par le serveur du client. La sous-traitance n'est donc valable que pour ce temps strictement limité. Au terme de ce délai les données sont supprimées.

En outre, le Client reconnaît que les diligences suivantes satisfont à l'obligation de coopération et d'assistance du sous-traitant à l'égard du responsable du traitement pour lui permettre d'assurer la conformité du traitement à la réglementation :

- ne pas utiliser ces données à des fins autres que celles spécifiées au présent contrat ;
- ne pas divulguer ces données à d'autres personnes, sauf à des destinataires autorisés pour les besoins des Services ;
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse de ces données en cours d'exécution du contrat ;
- prendre toutes mesures de sécurité, notamment matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité de ces données pendant la durée du présent contrat ;
- d'adresser lorsque les personnes concernées exercent auprès du sous-traitant des demandes d'exercice de leurs droits, leurs demandes dès réception par courrier électronique au Client;
- prendre en compte, s'agissant de ses produits et services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut :
- le sous-traitant notifie au responsable de traitement toute violation de données à caractère personnel dans un délai maximum de 48 heures après en avoir pris connaissance et par le moyen suivant : email ou téléphone. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au responsable de



traitement, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.

- le sous-traitant aide dans la mesure du possible et compte tenu des informations détenues par lui le responsable de traitement pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des données et pour la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle.

Le Client garantit à GEST ON LINE SAS avoir procédé à l'ensemble des obligations, qui lui incombent au terme de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », et que les personnes physiques concernées sont informées de l'usage qui est fait desdites données personnelles.

A ce titre, le cas échéant, vous garantissez GEST ON LINE SAS contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les données personnelles seraient reproduites, traitées ou hébergées dans le cadre des Services, notamment tout recours, plainte ou réclamation émanant d'un Client.

De la même manière, le Client s'engage à indemniser pleinement GEST ON LINE SAS en cas de condamnation de ce dernier pour manquement à la réglementation résultant d'une utilisation des services non conforme au présent contrat.

15.2.3 Localisation des données

Le Client reconnaît avoir été informé que les données sont hébergées en France.

15.2.4 Sous-traitance Ultérieure

Le Client accepte que GEST ON LINE SAS puisse faire appel à des sous-traitants ultérieurs agissant en son nom et pour son compte afin de l'assister dans les opérations de traitement des données à caractère personnel du Client. GEST ON LINE SAS informe le Client de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'un sous-traitant ultérieur.

GEST ON LINE SAS conclut un contrat écrit avec tout sous-traitant ultérieur contenant les mêmes obligations que celles fixées aux présentes. Nonobstant la désignation d'un sous-traitant ultérieur, GEST ON LINE SAS demeure pleinement responsable à l'égard du Client pour tout traitement effectué par le sous-traitant ultérieur en violation des obligations des présentes.

Le Client peut s'opposer à un tel ajout ou remplacement en notifiant GEST ON LINE SAS par écrit dans les dix (10) jours suivant la réception de l'avis d'ajout ou de remplacement envoyé par GEST ON LINE SAS. Dans le cas où le Client s'oppose à la désignation d'un sous-traitant ultérieur, le Client peut résilier le contrat.

15-2-5 Audits

A la demande du Client, GEST ON LINE SAS met à disposition du Client toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations en matière de sous-traitance.

A défaut pour GEST ON LINE SAS de fournir au Client une preuve de sa conformité aux dispositions des présentes et si le Client estime raisonnablement nécessaire d'effectuer un audit conformément à la réglementation, pour pleinement vérifier la conformité des services fournis à la réglementation et au contrat, GEST ON LINE SAS accepte de se soumettre à un audit effectué par un auditeur indépendant réputé, ne concurrençant pas les activités commerciales de GEST ON LINE SAS, dans la limite d'un audit par an. Cet auditeur indépendant est choisi par le Client et accepté par GEST ON LINE SAS. Il possède les qualifications professionnelles requises et est soumis à un accord de confidentialité. Les parties reconnaissent que tous rapports et informations obtenues dans le cadre de cet audit sont des informations confidentielles.

La date de début de l'audit, la durée et le périmètre de l'audit sont définis d'un commun accord par les parties avec un préavis minimum de 30 jours ouvrés. L'audit ne peut être effectué que durant les heures d'ouverture du prestataire et d'une façon qui ne perturbe pas l'activité de GEST ON LINE SAS. L'audit ne comporte pas d'accès à tous systèmes, informations, données non liées aux traitements effectués en vertu de ce contrat ni d'accès physique aux serveurs sur lesquels est sauvegardée la solution.

Le Client prend à sa charge tous les frais occasionnés par l'audit, incluant de manière non limitative les honoraires de l'auditeur et rembourse à GEST ON LINE SAS toutes les dépenses et frais occasionnés par cet audit, y compris le temps consacré à l'audit en fonction du taux horaire moyen du personnel de GEST ON LINE SAS ayant collaboré à l'audit.

15-2-6 Droit d'accès, de rectification et d'opposition

Les personnes physiques dont les données personnelles sont conservées ou traitées dans le cadre des Services bénéficient d'un droit personnel d'accès aux informations qui les concernent et de rectification desdites informations conformément à l'article 15.

15.2.7 Sort des données

Les données transitant sur le service web de synchronisation sont stockées maximum 1 heure 10 minutes sur les serveurs de GEST ON LINE SAS après récupération des données par le serveur du client et sont par la suite définitivement supprimées.

ARTICLE 16 - CONFIDENTIALITE

Chacune des parties devra considérer comme strictement confidentiel, pendant la durée du Contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion du Contrat ou qui lui seront communiqués, et ne devra les divulguer à quelque tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du Contrat.

Par exception à ce qui précède, et compte tenu de la nature des données traitées par le Logiciel et de l'activité du Client, le Client reconnaît qu'en communiquant à GEST ON LINE SAS des mises à jour, données ou informations, il autorise GEST ON LINE SAS à reproduire, numériser et diffuser tout ou partie de ces éléments, dans le seul objectif d'actualiser ou d'enrichir les données traitées par le Logiciel, et sous réserve d'une anonymisation par GEST ON LINE SAS des données directement ou indirectement nominatives.

ARTICLE 17 - RÉSILIATION

Le non-paiement par le Client des sommes dues à l'Éditeur, après mise en demeure par email restée infructueuse, justifie la résiliation de plein droit du Contrat.

Hors le cas d'expiration du Contrat visé par l'article 9, le Contrat pourra être résilié, par lettre recommandée avec accusé de réception, aux risques et périls du créancier de l'obligation, en cas d'inexécution suffisamment grave de tout ou partie des obligations d'une partie, et ce, un mois après une mise en demeure restée infructueuse adressée par lettre recommandée avec accusé réception à l'autre partie.

Au terme du Contrat, quelle qu'en soit la cause, le Client devra sans délai cesser toute utilisation du Logiciel. A cet effet, il devra le désinstaller immédiatement de son (ou ses) disque(s) dur(s) et détruira toute copie sous quelque forme que ce soit, tout en certifiant par écrit signé d'un représentant dûment habilité avoir accompli les démarches susvisées.

Il est précisé que les sommes versées à GEST ON LINE SAS restent acquises à celui-ci. Les sommes déjà facturées par GEST ON LINE SAS et non encore réglées, devront être payées immédiatement par le Client.

Conformément à l'article 1230 du Code civil, les clauses ayant vocation à produire effet même en cas de résolution survivent à cette dernière.

Il est rappelé au Client qu'il lui appartient d'effectuer ses propres sauvegardes de manière régulière concernant les informations saisies ou les données traitées grâce au Logiciel et de prendre ses dispositions quant à la sauvegarde de ses données dans toutes hypothèses de fin de contrat.

Afin de pouvoir continuer à avoir accès à la lecture de ses données, le Client devra préparer avant la résiliation le transfert de l'ensemble de ses dossiers dans des « viewer » tel que décrit dans le manuel d'utilisation transmis à l'occasion de l'installation du Logiciel ou par l'édition en PDF de ses dossiers.

ARTICLE 18 - MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Compte tenu notamment des extensions et améliorations possibles du Logiciel, GEST ON LINE SAS se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. Les nouvelles conditions générales seront portées à la connaissance du Client par tout moyen ; le Client ayant alors la possibilité en cas de désaccord de résilier le contrat dans un délai de 15 jours après la modification intervenue par lettre recommandée avec accusé de reception. Si le Client continue à utiliser le logiciel, il sera réputé avoir accepté les nouvelles conditions générales.

ARTICLE 19 - GENERALITES

Si l'une quelconque des clauses du présent contrat était déclarée nulle au regard



d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait réputée non écrite sans pour autant entraîner la nullité du Contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du Contrat ou acquiesce à son inexécution, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie au droit qui découle pour elle de ladite clause.

Le Client renonce expressément au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du Code civil.

ARTICLE 20 - LOI APPLICABLE

Le Contrat est soumis à la loi française.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une quelconque des dispositions des présentes, le Tribunal de Commerce de Salon de Provence sera seul compétent pour connaître le litige.

Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. En cas d'incohérence ou de contradiction entre la version française et sa traduction éventuelle, la version française prévaudra.